

La Commune



ASSOCIATION DES AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) · 2013 TRIMESTRE 4



Voyage au Luxembourg

VOIR PAGE 26

NUMÉRO

56

La richesse de la programmation musicale de la Fête de la Commune 2013 a été de nature à satisfaire la diversité des goûts de la très nombreuse assistance.

Le florilège de chansons communardes, populaires et révolutionnaires porté par la gouaille entraînante du duo Nag'Airs, des musiciens de Riton la Manivelle, du déjanté et décoiffant groupe de rock « Crève-moi », puis en acmé par la prestance et l'émotion véhiculée par Francesca Solleville, a permis à toutes et tous, dans une ambiance chaleureuse, de passer un fraternel après-midi.

La traditionnelle prise de parole de l'association s'est portée sur la pertinence et la modernité des décisions prises durant les 72 jours d'existence de la Commune, rappelant que l'action démocratique et sociale de la Commune résulte du formidable dynamisme et foisonnement idéologique et politique de républicains où se côtoient, parfois se confondent, ou s'opposent blanquistes, anarchistes, proudhoniens, fouriéristes, disciples de Marx ou de Bakounine, etc.

Remises en cause après la Semaine sanglante, certaines mesures ont dû attendre plusieurs décennies pour être adoptées de nouveau, d'autres attendent encore.

Aujourd'hui, en hommage au sacrifice de ces femmes et de ces hommes, le travail de notre association est de lutter contre l'oubli annoncé de la Commune, et d'assurer la permanence de ses valeurs. Pour y parvenir, il faut l'effort et l'adhésion de toutes et tous.

Rappelons que les manuels d'histoire continuent de minimiser la portée de l'œuvre de la Commune, quand ils ne l'ocultent pas.

Le moment vient où il faudra dresser un bilan de notre campagne, engagée à l'occasion du 140^e anni-

versaie, pour la réhabilitation de la Commune et des communards. Le contraste apparaît saisissant entre les mairies de gauche des arrondissements de Paris où nous avons généralement obtenu, par une pression incessante, que des plaques témoignent de la présence des élus communards, et les mairies de droite qui ne nous ont donné aucune réponse. Cependant, force est aussi de constater que l'essentiel des réponses des plus hautes autorités de l'Etat, des ministères et des grandes institutions publiques ont été dilatoires ou inexistantes. Nous devons porter ces faits à la connaissance de l'opinion.

Mais faire vivre les idéaux démocratiques de la Commune serait le plus fort signe de la réhabilitation des communards. C'est dans ce sens que, lors de notre dernier conseil d'administration, la discussion a porté sur les défis à relever dans les années à venir : la démocratie sociale, la démocratie politique et le droit au travail seront au cœur de notre action.

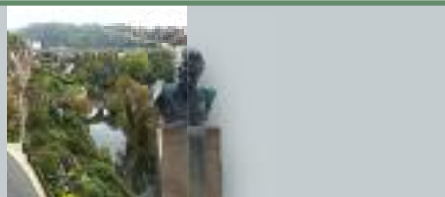
A l'heure des renoncements, alors que nous entrons en automne, souvenons-nous de ce temps des cerises, quand les idées prenaient naissance dans le pays de l'abolition des privilèges et se propageaient à la vitesse des pollens, ignorant les frontières. L'œuvre de la Commune reste à méditer et demeure un espoir indéracinable, et encore et toujours, l'antidote à toutes les tentatives de paupérisation des peuples.

CHARLES FERNANDEZ

PS – La dernière assemblée générale de notre association, après un débat de haute facture, a voté pour un changement de son nom qui devient « Les Amies et Amis de la Commune de Paris – 1871 ». Nous reviendrons beaucoup plus longuement sur cet événement dans le prochain numéro du Bulletin.

NOTRE COUVERTURE

Notre voyage au cœur
des Ardennes luxembourgeoises
photo © Georges Beisson





L'enseignement sous la Commune

En 1870, à Paris, 84% des établissements primaires sont privés contre 23,5% en France. Ils accueillent 57% des élèves contre 8,7% dans l'ensemble du pays. 1/3 des enfants ne sont inscrits dans aucune école ⁽¹⁾.

Dans le règlement destiné aux instituteurs de la Seine de 1870, l'article I précise que « le principal devoir de l'instituteur est de donner aux enfants une éducation morale et religieuse et de graver profondément dans leurs âmes le sentiment de ce qu'ils doivent à Dieu ».

Dans les archives du XVII^e arrondissement, il

est noté que « la prière doit être dite par l'instituteur au moins une fois par jour ». De plus, la condition matérielle des enseignants est très mauvaise. Mal payés, ils quittent l'enseignement dès qu'ils sont libérés de leur engagement décennal. Les cours sont souvent assurés par des adjoints qui en plus de leur travail donnent des leçons ou tiennent des livres de commerce avant ou après l'école afin de survivre ⁽²⁾.

Quelques enseignants abandonnent le service public par républicanisme. C'est le cas notamment de Louise Michel, de Marie Verdure et de Raoul Urbain qui tentent d'ouvrir des écoles libres. Dénomination qui n'a rien à voir avec

celle d'aujourd'hui. Il s'agissait d'avoir des écoles indépendantes de l'Empire car il fallait prêter serment à l'Empereur pour avoir le droit d'exercer.

Urbain par exemple a pour devise dans son école « pas d'église, pas de prières, pas de prêtres ». Très vite, les autorités arguent de mauvaises conditions d'hygiène pour la faire fermer.

Aussi, dans les clubs, l'exigence de la laïcité et de l'amélioration des conditions de vie des instituteurs grandit de jour en jour.

La guerre et le siège, les conditions de vie qui en découlent, privent la population de ressources. Le chômage plonge un grand nombre de familles dans la misère. Les parents retirent les enfants des écoles privées payantes pour les mettre à l'école publique.

En octobre 1870, dans le XVII^e, deux écoles laïques sont créées là où n'existaient que des écoles religieuses. D'autres arrondissements font de même : le XI^e, le V^e. Mais les moyens ne suivent pas et les exigences grandissent.

LA COMMUNE ET L'ÉCOLE

Dès le 2 avril 1871, la Commune décide par décret la séparation de l'Église et de l'État. Elle affirme dans ses déclarations les principes d'une école gratuite, laïque, obligatoire pour les filles comme pour les garçons.

Très vite ces décisions se concrétisent dans la vie de tous les jours. La commission de l'enseignement dirigée par Vaillant lance, le 9 avril, un appel pour pourvoir aux postes laissés vacants par les religieux qui ne veulent pas admettre le principe de la laïcité dans leur établissement. Les difficultés sont grandes ! Allemane rappelle dans ses mémoires la résistance violente des religieux. Ils frappent les institutrices se présentant à leur poste. A l'école des Carmes (V^e), ils précipitent la directrice dans les escaliers... Dans le III^e arrondis-

sement, une affiche rappelle que les frères de « la doctrine chrétienne » sont démissionnaires et doivent être immédiatement remplacés. Ils sont plus de vingt ! Aussi Vaillant lance-t-il sans cesse des appels au recrutement.

Des sociétés populaires, comme « l'Éducation nouvelle » qui regroupe enseignants et parents, se développent. Il est remarquable de noter que les réunions sont ouvertes à tous y compris aux non adhérents. On y débat de nombreuses questions.

L'effort d'éducation est immense puisque des écoles s'ouvrent comme dans le VIII^e où la directrice annonce « *que les cours seront publics pour permettre aux parents d'y assister à leur gré* ».

Des mairies d'arrondissement prennent des initiatives, fournitures scolaires gratuites (III^e). Dans le XX^e arrondissement, la mairie se charge de nourrir et d'habiller les élèves des écoles laïques.

Les idées nouvelles progressent et on ne peut passer sous silence les travaux d'enseignants comme ceux de Louise Michel qui, même si sous la Commune elle confie son établissement à la sous-maîtresse pour s'engager comme Fédérée, précise « *qu'il faut prendre en compte l'enfant comme un individu* ». De même pour Marie Verdure qui déclare pour les crèches que « *l'éducation commence dès la naissance* ». Elle décrit dans le mémoire remis aux représentants de la Commune « *des crèches avec des jardins, des volières, des jouets* ». Une modernité que l'on ne peut oublier aujourd'hui !

L'enseignement a été une grande préoccupation de la Commune. Dans son « Appel aux travailleurs de la campagne », André Léo rappelle que « *Paris veut que le fils du paysan soit aussi instruit que le fils du riche et pour rien, attendu que la science humaine est le bien de tous les hommes* »

Le journal *Le Père Duchesne*, dans un article

du 8 mai, analyse cette volonté « de faire par l'école des hommes complets, c'est-à-dire capables de mettre en œuvre toutes leurs facultés et de produire non seulement par les bras, mais encore par l'intelligence »

Des écoles professionnelles voient le jour, la première le 6 mai, rue Lhomond. Sur l'affiche annonçant l'ouverture, on peut lire qu'il est recommandé aux parents de désigner à l'inscription « le métier que chacun de ces enfants désire apprendre ». Le 12 mai, rue Dupuytren, c'est une école d'art industriel pour les jeunes filles, jusque là cantonnées par les religieuses dans l'apprentissage de la couture, qui montre l'intérêt de la Commune pour l'enseignement de tous ⁽³⁾.

Le 21 mai, la Commune décide de l'égalité de salaire entre les instituteurs et les institutrices avec une augmentation de leur traitement pour prendre en compte leurs conditions difficiles de vie (*Le Cri du Peuple*, 21 mai). En même temps, la Commune installe une commission chargée « d'organiser et de surveiller les écoles de filles ». Le 21 mai, les versaillais entrent dans Paris et la commission n'aura pas le loisir de fonctionner.

Mais la Commune reste porteuse de cette volonté de voir une école qui « apprend à l'enfant que toute conception philosophique doit subir l'examen de la raison et de la science » comme le soulignent le 26 mars 1871 les délégués du IV^e arrondissement de « l'Education nouvelle ». Une réflexion toujours d'actualité !

 **CLAUDINE REY**

(1) Sources : Wolikow Serge - étude parue dans *La Nouvelle critique*, mars 1971.

(2) Sources : Girard - *L'instruction primaire à Paris et dans le département de la Seine*, publié en 1872.

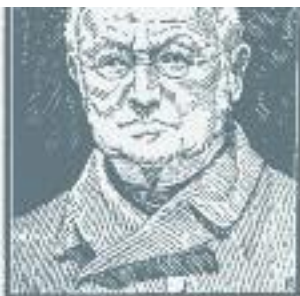
(3) Sources : brochure *La Commune et l'école* - Amis de la commune



L'Assemblée nationale fut composée de beaucoup de députés qui voulaient rétablir la royauté et qui considéraient la République comme un régime provisoire, un régime qui ne devait pas durer.

Elle choisit Thiers comme Président de la République, et vint s'installer à Versailles.

C'est elle qui signa avec l'Allemagne le traité de Francfort, et qui eut à réprimer une terrible révolte des Parisiens, la Commune.



Thiers

2. La Commune (1871) : « Une nouvelle Terreur » — A ce moment, les Parisiens se révoltèrent. Ce fut la terrible insurrection appelée la Commune.

a) Causes de la Commune. — Le peuple parisien avait beaucoup souffert pendant le siège. Après la capitulation et la signature de la paix, les ouvriers, n'ayant pas réussi à trouver du travail, étaient dans la misère, ce qui augmentait leur mécontentement.

La présentation de l'histoire de la Commune dans les manuels scolaires • 1

Le grand public connaît mal l'histoire de la Commune : il en a surtout retenu l'inopportunité d'une guerre civile qui se déroule « sous les yeux des Prussiens », la violence des combats, le massacre des otages, la dureté de la répression et — plus encore que tout le reste — les incendies « des plus beaux monuments de Paris » par les communards et les pétroleuses.

Si l'on examine, comme je viens d'en faire l'étude, la présentation de l'histoire de la Commune que donnent — depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'à nos jours — les manuels scolaires, on comprend alors parfaitement ces réactions. Le grand public a été un très bon élève et il ne fait que répéter ce qu'il a appris dans ses manuels ! Sur ce moment de notre histoire, de même d'ailleurs que sur beaucoup d'autres, les manuels scolaires font œuvre de désinformation systématique. Il est vrai que les problèmes politiques de 1871 perdurent aujourd'hui et que l'enseignement de cette période de l'histoire n'est pas neutre. Les concepteurs des programmes scolaires sont, eux aussi, loin d'être neutres.

Il convient d'ajouter que les auteurs de ces manuels scolaires ont une conception un peu particulière de la pédagogie de l'histoire. En effet, et c'est pour moi la plus grande surprise de cette étude, ils émaillent la présentation qu'ils font des événements de commentaires affectifs et subjectifs. Ils font plus appel à l'émotion des enfants qu'à leur intelligence : c'est sans doute efficace pour marteler une thèse, mais ce n'est pas intellectuellement très honnête.

LA DEUXIÈME ANNÉE
D'HISTOIRE DE FRANCE

AVEC RécITS ET DISSERTATIONS

OUVRAGE COSTRANT

DES GRAVURES — DES CARTES — DES QUESTIONNAIRES — DES DEVOIRS
ET UN LEXIQUE EXPLICATIF DES MOTS-DIFFICILES
À L'USAGE DES CLASSES ÉLÉMENTAIRES DES LYCÉES ET COLLÈGES, — DE COURS MOINS
D'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL, — ET DES ÉLÈVES QUI RÉSISTENT

le **Certificat d'études primaires**

PAR

ERNEST LAVISSE

Agrégé d'histoire,
docteur ès-lettres, maître de conférences à l'École normale supérieure,
professeur suppléant à la Sorbonne.

VINGT-CINQUIÈME ÉDITION (REFONDUE)

Les Dissertations sur les grandes questions de l'Histoire de France,
et les Développements sur la période contemporaine sont réunies dans
une brochure qui est délivrée gratuitement.

Ouvrage inscrit sur la liste des livres fournis gratuitement
par la **Ville de Paris** à ses écoles communales et
adopté par le **Ministère de l'Instruction publique** pour
les Bibliothèques scolaires.

PARIS

LIBRAIRIE CLASSIQUE ARMAND COLIN ET C^{ie}

1, 3, 5, RUE DE MEZIERES
(À côté de la Mairie Saint-Sulpice)

1883

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE

DE ROYER À BOUANS

Je viens d'étudier les pages consacrées à la Commune dans les quatre-vingt-dix manuels scolaires que j'ai pu réunir. Ce qui frappe dès l'abord, c'est leur homogénéité : depuis 1881, ils tiennent tous à peu près le même langage et les mêmes propos. Après quelques considérations d'ordre méthodologique, je présenterai ce schéma de base — qui est un véritable modèle conceptuel — avant d'en décliner les variations en fonction : d'abord de la date de parution, puis des niveaux scolaires, enfin des auteurs et des éditeurs. Une place à part sera faite à l'enseignement privé catholique qui tient sur la Commune un discours qui lui est propre.

MÉTHODOLOGIE

C'est en relisant le manuel dans lequel j'ai moi-même étudié l'histoire du XIX^e siècle, le Malet-Isaac de 1931, que j'ai été frappé par le manque d'objectivité de cet ouvrage et que m'est venue l'idée d'étudier de plus près les manuels scolaires. Ayant acheté un manuel contemporain pour voir si les choses avaient changé, le Bourel-Chevallier de 2007, j'ai pu constater qu'il n'en était pratiquement rien et ai été conforté dans mon idée.

J'ai donc, dans le n°47 de septembre 2011 du bulletin de La Commune, lancé un « appel à contribution » quémendant les photocopies des pages consacrées à la Commune dans les manuels scolaires que pouvaient avoir conservés nos adhérents ⁽¹⁾. Cet appel a été fructueux : j'ai reçu, de douze adhérents, soixante-trois photocopies de manuels scolaires auxquelles se sont ajoutées vingt-sept autres communiquées par des non adhérents.

L'échantillon de 90 manuels dont je dispose est donc tout à fait aléatoire, sans être pour autant raisonné. Peut-il présenter un biais ? Le

fait que les collecteurs des manuels soient majoritairement des amis de la Commune de Paris met-il en péril la validité de l'échantillon ? Je ne le pense pas, dans la mesure où les manuels qui m'ont été envoyés sont, soit ceux que mes correspondants ont eus quand ils étaient élèves, soit ceux qu'ils ont utilisés en tant qu'enseignants. Par ailleurs, la majorité des manuels formulant les mêmes thèses et tenant presque toujours le même discours, l'échantillon présente très peu de variabilité. Il me semble donc d'autant plus exploitable en l'état.

LE SCHÉMA DE BASE

Il est frappant de noter que le contenu des manuels varie peu au cours de la période étudiée, ce qui permet d'analyser de manière édifiante la fabrique de l'histoire officielle de la Commune : il s'agit d'une présentation politique entièrement au service de la bourgeoisie, classe sociale toujours au pouvoir aujourd'hui. Plus que d'une véritable falsification, il s'agit d'un tri, d'une savante sélection : l'accent est mis sur certaines informations discréditant la Commune, le silence sur d'autres qui pourraient la valoriser.

Dès 1881, le décor est planté. Le grand thème retenu est celui de la création de la III^e République par un homme d'État éminent, Adolphe Thiers, artisan de la paix, libérateur du territoire et politicien de génie. La Commune n'est qu'un « détail » qui retarde l'action de Thiers pendant deux mois : certains manuels de l'enseignement primaire font d'ailleurs le choix de ne pas en parler.

Certes des maladroites ont été commises : le 10 mars 1871, l'Assemblée choisit Versailles pour s'installer ; elle supprime la solde des gardes nationaux et met fin aux moratoires sur les loyers et sur les échéances ; le 18 mars,



l'armée ne prévoit pas d'attelages en nombre suffisant et Claude Lecomte traîne à enlever les canons. Il n'en reste pas moins que c'est bien le peuple de Paris, excité par quelques meneurs révolutionnaires, qui exécute Lecomte et Thomas. C'est la Commune qui édicte le décret sur les otages et qui finira par les fusiller un mois et demi plus tard. C'est la Commune qui fait démolir la colonne Vendôme et, même s'il est épuisé et désespéré, c'est encore le peuple de Paris qui incendie de trop nombreux monuments publics. Certes, la répression est sanglante et des condamnations sont encore prononcées longtemps après la fin des combats, mais il faut bien rétablir l'ordre et en finir avec les révolutionnaires.

Par contre, presque aucun manuel ne signale que Lecomte avait donné l'ordre de tirer sur la foule, ni que le décret sur les otages était une réponse au fait que les versaillais exécutaient sommairement les prisonniers, refusant de leur accorder le statut de belligérants.

Presqu'aucun manuel ne mentionne que les incendies n'étaient pas le fait des seuls communards. Aucun ne s'appesantit sur les destructions par les canons versaillais des arrondissements de Paris à portée du Mont-Valérien.

Quant à la répression, aucun manuel ne cite Thiers : « *On ne parle plus du socialisme et l'on fait bien, nous sommes débarrassés du socialisme* ». En définitive, aucun manuel n'analyse les événements de 1871 pour ce qu'ils ont été réellement : l'écrasement voulu, méticuleux et systématique du mouvement ouvrier, alors en plein essor, par la bourgeoisie.

On comprend mieux que, de nos jours, le grand public ait retenu, au passif de la Commune, les incendies et l'exécution des otages et ne sache rien, à l'actif de la Commune, de son œuvre et de sa modernité.

de la guerre sont morts. Mais leurs enfants n'ont pas oublié la France. Elle est toujours la patrie de leur cœur.

« Les Allemands les tourmentent de toutes les façons. Ils ne veulent même pas qu'ils parlent le français en Alsace. On n'a plus le droit de s'appeler Élise ; il faut s'appeler Elsa. Les Allemands défendent même qu'on écrive des noms français sur les tombes.

« Dans les écoles et les collèges, les instituteurs et les professeurs disent des choses méchantes et mensongères sur la France.

« Les Allemands obligent les Alsaciens et les Lorrains à servir dans l'armée allemande. Or, il y a beaucoup de familles alsaciennes et lorraines qui ont des enfants établis en France, et d'autres restés en Alsace et en Lorraine. S'il y avait la guerre, il y aurait des frères forcés de combattre les uns contre les autres. C'est une chose abominable »⁽⁴⁾. Une page plus loin, il assortissait sa description des événements de la Commune du commentaire suivant : « Les Allemands occupaient encore les environs de Paris. Ils entendaient avec joie la fusillade et la canonnade. La nuit, ils regardèrent la flamme et la fumée des incendies. La France semblait se détruire elle-même dans un accès de folie furieuse »⁽⁵⁾.

Ce qui frappe le plus toutefois lorsque l'on confronte l'ensemble des manuels, c'est bien la constance de la présentation historique sur près d'un siècle et demi. A titre d'exemple, en 2007, Bourel et Chevallier résument l'histoire de la Commune en cinq lignes guère différentes de celles qu'écrivaient leurs prédécesseurs des XIX^e et XX^e siècles : « Le 18 mars 1871, Paris, qui a voté socialiste et anarchiste, se dresse contre l'Assemblée. Des élections municipales désignent le Conseil général de la Commune qui prétend instaurer une République sociale. Retirés à Versailles, le gouvernement et

l'Assemblée envoient une armée, commandée par Mac-Mahon, écraser les communards (21 au 28 mai) »⁽⁶⁾.

 **GEORGES BEISSON**

Je souhaite à nouveau remercier tous les amis de la Commune qui m'ont répondu et notamment Dominique Balandras, M. Barracq, Didier Berger, Daniel Depresle, François Fardeau, Marc Forestier, Alain Gelly, André Gorius, Marie-Claude Juin, Hubert de Leffe, Gilbert Provost et Francis Vitel.

Je remercie également les amis non membres de l'association que j'ai pu contacter par ailleurs et qui m'ont permis de réunir vingt-sept ouvrages supplémentaires, notamment Arlette Masson, Vincent Martinez, Claude Prudhommeau et Maurice Stein.

(1) *La Commune*, n°47, Association des amis de la Commune de Paris, 3^e trimestre 2011, p. 23.

(2) Une exception toutefois : Bessige, Lyonnet & Blanc, Librairie ISTRAS, Paris, 1958, continuant à les assassiner, de même, d'ailleurs, qu'à massacrer les otages !

(3) Albert Malet, *Histoire de France depuis la Révolution jusqu'en 1875*, Hachette & Cie, Paris, 1911, p. 500.

(4) Ernest Lavisse, CM, Armand Colin, Paris, 1910, p. 232.

(5) Ernest Lavisse, *Idem*, p. 233.

(6) Guillaume Bourel & Marielle Chevallier, *Histoire 1re L, ES, S*, Hatier, Paris, 2007, p. 128. Toutefois l'exposé est complété par quatre documents : la déclaration de la Commune au peuple français du 19 avril 1871, la proclamation de Thiers aux Parisiens du 8 mai 1871, une déclaration de Louise Michel lors de son procès, trois mesures prises par la Commune (remise des loyers, séparation de l'Église et de l'État, exploitation des ateliers abandonnés par l'association coopérative des ouvriers).

Regard sur un quartier paisible...

Il est un coin du XIX^e arrondissement de Paris, entre le Parc des Buttes Chaumont et le boulevard Serrurier, on l'appelle le quartier de la Mouzaïa : petites rues autour d'une place centrale, jolies maisonnettes basses avec jardinets, un quartier charmant et paisible.

Au nord, la « rue des carrières d'Amérique » nous indique que pendant plusieurs siècles tout ce quartier n'était que carrières exploitées pour leurs pierres meulières et leur gypse que des fours transformaient en plâtre, et que ce plâtre était exporté en Amérique d'où le nom de la rue.

Tout près : « rue de la Solidarité » au n° 1, sur une plaque discrètement accolée à une maison, on peut lire que « **tout près d'ici reposent de très nombreux citoyens morts en mai 1871 pour la République et la Liberté** ». On cherche au cimetière de la Villette tout proche : rien. Alors où chercher ?

Les archives de la Préfecture de Police de Paris nous fournissent une piste. En effet, dès octobre 1871, à la demande du Préfet de police, une enquête

est diligentée au sujet des sépultures d'insurgés situées dans les contrescarpes des fortifications de Paris...

Au lendemain de la Commune, il s'agissait d'effacer toute trace des combats et du massacre des communards...

Un rapport daté du 31 octobre 1871, très circonstancié, nous permet de retrouver en partie où ont été ensevelis les « insurgés ».

Dans ce rapport qui fait le tour des fortifications de Paris, il est indiqué :

- *le Point du Jour* (aujourd'hui Porte d'Auteuil) jusqu'à la Porte d'Asnières, où les cadavres inhumés ont été transportés ailleurs.
- *La porte Uhrich* (aujourd'hui Porte Dauphine) où se trouvent deux petits tumulus sous lesquels suivant les dires des employés de l'octroi, seraient trois corps d'insurgés.
- *Le bastion 37* (aujourd'hui entre la Porte de Clignancourt et l'impasse Lecuyer), la terre fraîchement remuée indique l'emplacement de tombes.
- *Le bastion 10* (aujourd'hui Porte de Vincennes, à hauteur de la rue de Lagny), on voit un petit ter-

tre de peu d'élévation contenant, assure-t-on un cadavre. Des fleurs aujourd'hui desséchées ont été plantées il y a quelques jours.

- Le bastion 84 (aujourd'hui, avenue Caffieri parallèle au boulevard Kellermann), on remarque plusieurs monticules paraissant être des sépultures. Des travaux de terrassement font supposer que les exhumations ont déjà eu lieu.

- Rue de Vanves (Porte de Vanves au niveau de la rue Raymond Losserand) subsiste encore un des deux fossés dans lesquels on avait placé les corps de sept insurgés.

Le rapporteur semble satisfait du travail d'exhumations: « les travaux entrepris sur toute l'étendue des remblais des fortifications tendent du reste à faire disparaître toute trace d'inhumation. »

Toutefois, un point noir subsiste au niveau des carrières d'Amérique. Il écrit :

« On m'a informé qu'il existait dans les Carrières d'Amérique deux fosses dont j'ai fait reconnaître la situation. Elles se trouvent dans un précipice qu'on appelle « la Cloche » et dont la profondeur atteint environ 40 mètres. La première qui a environ 20 mètres de circonférence renferme 75 cadavres enterrés à une



Carrières d'Amérique

profondeur de 5 mètres et recouverts de chaux. La seconde dont l'étendue est double abrite de 870 à 875 corps enfouis à une profondeur de six mètres et également recouverts de chaux.

Ces fosses qu'aucun insigne extérieur ne décèle sont visitées journellement par des femmes qui viennent y pleurer. Elles ont servi à enterrer les morts du 2^e secteur dans lequel d'ailleurs elles sont situées, à 200 mètres environ du bastion 22 (aujourd'hui au-dessus de l'ancien hôpital Hérold, boulevard Sérurier). On craint qu'elles ne soient l'objet d'un pèlerinage à l'occasion de la Toussaint. » Une annotation en marge de ce paragraphe indique qu'une surveillance spéciale sera exercée.

Hier, ces communards étaient pleurés, aujourd'hui nous demandons qu'ils soient réhabilités.

 SYLVIE PÉPINO



Étudier le rôle des mitrailleuses pendant la Commune de Paris peut d'emblée paraître incongru. La chanson ne dit-elle pas à propos du drapeau rouge, emblème de la Commune : « *A tous les peuples de la terre, porte la paix et le bonheur* » ? Ce serait oublier que si les communeux dénonçaient le militarisme et les armées permanentes, ils n'en étaient pas pour autant non-violents. A leurs yeux, la mise en place de mesures de transformation sociale et la conduite de la guerre contre Versailles n'étaient nullement exclusives l'une de l'autre. Puisque l'antagonisme politique débouchait sur une confrontation armée, il fallait assurer le succès de son camp. La question de l'armement notamment, loin d'être considérée comme secondaire, devint alors une préoccupation centrale. En outre, parce qu'ils étaient largement des « manuels », les fédérés vouèrent à leurs armes le même attachement qu'à un outil de travail. On en a de multiples témoignages.

Les mitrailleuses pendant la Commune

Une arme révolutionnaire ?

PREMIÈRE PARTIE : LES ORIGINES



Dans l'histoire de l'armement et la manière d'utiliser le matériel de guerre, la Commune ne s'inscrit donc pas comme une parenthèse vide, par désintérêt ou idéalisme. C'est le cas en ce qui concerne les mitrailleuses.

LES ORIGINES. Pour mieux comprendre l'emploi des mitrailleuses sous la Commune, il faut d'abord remarquer que l'apparition de celles-ci, dans les années 1860, est liée à l'histoire de l'artillerie. Il convient donc de rappeler à grands traits l'évolution de cette dernière.

On s'était rendu compte très tôt que les projectiles pleins (boulets en pierre, puis en fonte) n'étaient efficaces qu'à leur unique point d'impact ; ils l'étaient donc essentiellement contre les fortifications et très peu contre les hommes, même à découvert. D'où les recherches entreprises pour multiplier les projectiles au cours d'un seul tir : on a alors l'idée dans un premier temps de remplacer le boulet par des morceaux de feraille que la charge explosive propulse hors du canon et qui se dispersent à la sortie de celui-ci (on parlera alors de « charger à mitraille » un canon). A partir de 1670, on diminue l'imprécision du tir en plaçant des balles ou des galettes de fonte, appelées parfois « biscaïens », non plus directement dans le canon, mais dans une enveloppe légère qui se déchire seulement à la sortie de celui-ci : ce sont les « boîtes à mitraille », encore utilisées au temps de la Commune.

LE XIX^e. Au milieu du XIX^e siècle, l'artillerie connaît de nouveaux perfectionnements avec l'obus explosif, d'abord sphérique puis cylindrique avec une pointe ogivale, dont le chargement dans le canon se fait désormais par la culasse (à l'arrière) et non plus par la bouche (à l'avant). Ces obus sont soit pleins, soit creux. Les obus pleins

sont utilisés principalement contre les fortifications, les obus creux surtout contre les hommes. Ces obus creux contiennent des balles sphériques qui se dispersent non pas à la sortie de la pièce, comme dans le cas des boîtes à mitraille, mais seulement à l'explosion au moment de l'impact. On les appelle « obus à balles » ou « à mitraille » ou encore « shrapnels », du nom d'un de leurs inventeurs. On accroît dans le même temps la portée et la précision des tirs au moyen de rainures hélicoïdales sur la face interne des tubes. On donne à ces nouvelles pièces l'appellation de « canons rayés », par opposition aux « canons lisses ». Il faut remarquer qu'au moment de la Commune, les boîtes à mitraille continuent à coexister avec les obus à balles, de même que les canons lisses avec les canons rayés.

Mais le milieu du XIX^e siècle voit aussi apparaître dans plusieurs pays, principalement les pays anglo-saxons, la Belgique et la France, une autre direction de recherche qui va être à l'origine de la mitrailleuse. Plutôt que de se focaliser sur le perfectionnement des canons et de leurs munitions, on étudie le moyen d'envoyer à partir d'une même pièce des projectiles beaucoup plus petits mais qui se succèdent à très grande cadence. Le développement de la nouvelle arme est facilité par la mise au point de la douille métallique (1860).

Ce principe général va donner lieu dans son application à deux « écoles » : l'école américaine et l'école belge et française. L'école américaine est représentée essentiellement par les frères Gatling. Leur mitrailleuse, mise au point de 1861 à 1865, est constituée de 6 ou 10 tubes accolés qui tournent ensemble, en boucle, autour d'une culasse fixe. Chaque tube reçoit à tour de rôle une cartouche à partir d'un chargeur, fixe également. Une fois le coup parti, chaque tube est réapprovisionné à son tour automatiquement, puisque l'ensemble des



tubes continue de tourner. Le tout est actionné généralement au moyen d'une manivelle. La mitrailleuse Gatling va être utilisée pendant la guerre de Sécession, lors de certaines expéditions coloniales anglaises, au cours de conflits en Amérique latine, semble-t-il, mais aussi pendant la guerre franco-allemande, puis la Commune.

L'ÉCOLE FRANÇAISE. Les mitrailleuses de l'école belge et française sont également constituées de tubes accolés. Mais ici ils sont fixes et approvisionnés tous en même temps à partir d'un bloc métallique amovible où sont disposées les cartouches de telle sorte que chacune soit placée en face d'un tube et puisse être insérée dans celui-ci. Tout à l'arrière, une grande vis avec une manivelle permet de mettre le bloc-chargeur au contact de l'extrémité des tubes. Une « vis de déclenchement » placée sur le côté permet de

provoquer successivement le tir de chaque cartouche par percussion. Un prototype est mis au point en Belgique dès 1851 par le capitaine Fafschamps, mais ce sont deux industriels de ce pays, Montigny et Christophe, qui réalisent le premier modèle opérationnel en 1863.

Napoléon III, qui avait une formation d'artilleur et était curieux des innovations techniques, s'intéresse dès le début à cette nouvelle arme. C'est le capitaine Verchère de Reffye, d'abord officier d'ordonnance de l'empereur, qui va mettre au point en secret au camp de Satory, de 1863 à 1866, le principal modèle français (il y en aura d'autres en province), appelé alors « canon à balles ». Celui-ci s'inspire largement au début de la mitrailleuse belge. Il est composé de vingt-cinq tubes rayés en acier de calibre 13 mm, eux-mêmes englobés dans un autre tube, en bronze, de plus grand diamètre. Celui-ci était monté sur un affût de canon muni de

grandes roues comme les pièces d'artillerie. D'où la confusion fréquente avec les canons classiques (1). Sur les gravures et les photographies prises pendant la Commune, on peut reconnaître les mitrailleuses à quelques indices : elles sont plus courtes que les canons, ce qui leur donne un aspect plus « trapu » ; leur extrémité avant est percée de trous correspondant aux tubes qui les composent ; certaines comportent de grandes plaques d'acier perpendiculaires (les « boucliers », pour protéger les servants), d'où leur nom à l'époque de « mitrailleuses blindées » ; sur celles qui arment les barricades, enfin, on peut souvent distinguer la grande manivelle placée tout à l'arrière, dont sont dénués les canons.

Le canon à balles, adopté en 1867, est fabriqué à l'atelier de Meudon, en banlieue parisienne, et, au moment de la guerre franco-allemande, en province, notamment à Nantes et au Creusot. Le financement est assuré au début par les fonds secrets de l'empereur, les crédits militaires étant largement entamés par la fabrication en série du fusil Chassepot.

Au moment des essais, le canon à balles est apprécié pour sa précision, au moins jusqu'à 1 000 m, sa quasi-absence de recul (en raison de son poids, 1485kg avec l'affût) et sa facilité d'emploi. On regrette par contre la quasi-impossibilité de réaliser un effet de balayage pendant le tir ainsi qu'une cadence de tir (125 coups/minute au maximum) inférieure à la mitrailleuse Gatling, partiellement automatisée grâce à son système à barillet.

Mais c'est surtout une doctrine d'emploi déficiente, plus que ses défauts de conception, qui va pénaliser l'utilisation du canon à balles. Il était considéré – ainsi que son nom l'indique – comme une pièce d'artillerie, non une arme d'infanterie. A ce titre, il était destiné à combler le vide entre 500m (la portée des boîtes à mitraille) et 1200m (la portée minimale des shrapnels). Il

était lui-même hors d'atteinte du fusil allemand Dreyse qui tirait à 600m. On escomptait en particulier qu'il pourrait causer des dommages parmi les servants des canons prussiens, supérieurs à ceux de l'artillerie française.

A la déclaration de guerre, 168 canons à balles, groupés en batteries de 6 pièces, sont disponibles pour le service en campagne. Leur utilisation au sein de l'artillerie, apporte surtout des déconvenues : ils sont surclassés par les canons prussiens qui tirent plus loin. En outre, quand il capitule à Metz (27 octobre 1871), Bazaine va livrer 12 batteries à l'adversaire. Pourtant, lorsque dérogeant à la règle, les canons à balles sont utilisés contre l'infanterie ou la cavalerie, ils provoquent de véritables hécatombes. C'est le cas par exemple à la bataille de Saint-Privat, pourtant défaite française (18 août), où la Garde prussienne est décimée par le tir des canons à balles. Mais à la chute de l'Empire, le bilan de leur utilisation est globalement négatif.

Ce sont finalement les Fédérés de la Commune qui, bien que n'étant pas des soldats de métier, vont au cours de la guerre contre Versailles tirer un meilleur parti des mitrailleuses en les utilisant de fait comme une arme au service de l'infanterie. (A suivre)

 HUBERT DE LEFFE

(1) Ainsi, certains historiens, en se fondant sur le tableau « Le Triomphe de l'Ordre », laisseront entendre qu'au Mur des Fédérés, les prisonniers ont été fusillés...au canon !



Anna et Victor Jaclard *Un couple communard*



Source : BIU Santé Paris

Quelques couples célèbres ont contribué à l'histoire de la Commune de Paris, Louise Michel et Théophile Ferré, André Léo et Benoît Malon, Anna et Victor Jaclard... La rencontre de cette jeune aristocrate russe, fraîchement émigrée, avec cet étudiant en médecine, arrivé de province, a lieu dans les milieux blanquistes, dans un Paris en effervescence.

PRÉLUDE À LA RENCONTRE

Anna Korvin-Krukovskaja ¹, de son vrai nom, est née à Saint-Pétersbourg en octobre 1844. Issue d'une vieille famille aristocrate russo-lituanienne, elle reçoit avec sa sœur une éducation digne de son rang. Attirée par l'écri-

ture, elle envoie une nouvelle, *Le Rêve*, à Dostoïevski, qui la publie dans sa revue. Une correspondance s'ensuit entre elle et l'écrivain tombé amoureux. Au final, elle l'éconduit en rejetant sa demande en mariage. Gagnées par les idées socialistes, comme beaucoup de compatriotes de leur temps, les deux sœurs décident de fuir le despotisme et émigrent en Europe en 1866. Tandis que Sophie se fixe à Heidelberg et devient une brillante mathématicienne, Anna pousse jusqu'à Paris étudier la « question sociale ».

Victor Jaclard est lui né à Metz en Lorraine, dans un milieu modeste. Fils d'un artisan sellier, il fait de bonnes études et enseigne un temps les mathématiques, avant de monter à Paris en 1864, afin de faire sa médecine. Farouchement opposé au Second Empire, il se

mêle très tôt aux activités politiques de ses condisciples. Ainsi, fin octobre 1865, il est, avec Paul Lafargue, délégué au Congrès international des étudiants de Liège. Le Conseil académique de Paris, scandalisé par leurs propos socialistes et athées, les exclut de l'université. A son retour aussi, Victor entre avec ses camarades en franc-maçonnerie, initié à *L'Avenir*, une loge avant-gardiste. Il a surtout intégré l'organisation clandestine mise en place par Auguste Blanqui depuis sa prison de Sainte-Pélagie, en préparation d'une action révolutionnaire prochaine.

UN COUPLE RÉVOLUTIONNAIRE

Depuis leur rencontre dans les cafés du Quartier Latin, le couple vit ensemble, au rythme de son engagement politique fort. Anna, ouvrière dans une imprimerie depuis son arrivée en France, s'affirme comme féministe. Proche de Blanqui, Victor est chargé alors, avec l'ouvrier syndicaliste Emile Duval, d'organiser les premiers groupes de combat du mouvement. Mais, harcelé par la police, il trouve refuge avec Anna à Genève en juillet 1870. En exil, elle adhère à la section russe de l'AIT tandis que lui milite au sein de l'Alliance internationale de la démocratie socialiste, organisation créée avec Bakounine deux ans avant.

De retour à Paris en septembre 1870, après la proclamation de la République, le couple s'installe dans le XVII^e arrondissement, rue Biot. Anna qui doit bientôt faire face, comme tous les Parisiens, aux dures conditions du Siège, milite au Comité des femmes avec André Léo et Elisabeth Dmitrieff. Victor, ancien conscrit, entre dans la Garde nationale. Élu chef de bataillon, il est révoqué puis incarcéré pour son rôle dans la journée insurrectionnelle du 31 octobre. Il n'est remis en liberté provi-

soire qu'en janvier 1871. Entre-temps, il a été élu maire adjoint de Montmartre sur la liste de son ami Georges Clemenceau. Par contre, il échoue comme candidat socialiste révolutionnaire aux élections législatives du 8 février.

L'épisode de la Commune est certainement enthousiasmant pour le couple qui s'engage sans retenue. Dès le soir du 18 mars, Victor exhorte le Comité central des Vingt arrondissements à marcher sur Versailles. Il écrit : « *Il n'y a qu'une manière de traiter avec Versailles, c'est de la prendre* ². » Nommé chef de la XVII^e légion, il démissionne suite à des accusations d'abus de pouvoir. Il est alors nommé inspecteur général des Fortifications, poste clé dans la défense de Paris. De son côté, Anna, membre du Comité de Vigilance des citoyennes du XVIII^e, participe avec son amie André Léo, à la commission chargée d'organiser et de surveiller l'enseignement des filles. Ensemble aussi, elles animent un journal politique, *La Sociale*. Surtout, le couple s'est marié en mars à la mairie du XVII^e, devant son maire Benoît Malon. L'entrée des versaillais dans la capitale obscurcit leur horizon. Anna, déléguée aux hôpitaux et ambulances, assiste les blessés dans un Paris ravagé par la guerre civile. Elle se bat aussi, fusil à la main. Victor seconde d'abord Malon dans la défense des Batignolles avant de se replier sur les barricades du Château-d'Eau dont il a laissé un témoignage émouvant ³.

L'EXIL ET LE RETOUR EN FRANCE

Arrêté au bout de trois jours, Victor Jaclard est enfermé dans la prison des Chantiers à Versailles d'où il finit par s'évader au bout de 4 mois. Il rejoint Anna, déjà en fuite. Exilés en Suisse, les Jaclard se mêlent à la communauté des proscrits français. Victor achève ses études médicales avant que le couple ne se rende en

Russie en 1874. Dans la région de Saint-Petersbourg où Victor enseigne le français, Anna se remet à l'écriture en publiant quelques nouvelles.

Amnistié, le couple rentre à Paris en 1880. Très vite, Victor entame une carrière de journaliste. Clemenceau, devenu député, l'embauche comme secrétaire de rédaction, dans son journal, *La Justice*. Il collabore également au mensuel de Benoît Malon, *La Revue socialiste*. Avec lui, il fonde en 1893 le syndicat des journalistes socialistes dont il est secrétaire général quelques années. On sait peu de choses sur la fin de vie d'Anna. Affaiblie par les années d'exil, elle meurt jeune, en octobre 1887, des suites d'une opération, laissant un fils et un mari qui se bat pour reconstituer leur mariage, annulé par le pouvoir réactionnaire. Il obtient gain de cause en 1893. Il est à présent, depuis 1889, conseiller municipal d'Alfortville, en banlieue, après plusieurs échecs électoraux à Paris. Encouragé par l'essor du mouvement ouvrier en Europe, il participe aussi à la reconstruction de l'Internationale socialiste, comme délégué à ses premiers congrès (1889, 1891 et 1893).

Il était remarié depuis presque dix ans, lorsqu'il meurt à Paris en 1903. Il sera incinéré au Père-Lachaise. Dans un bref hommage, le journal radical *La Lanterne* conclut : « *Ce fut un convaincu et un travailleur : il fut toujours à la peine et rarement à l'honneur* ⁴. »

 ERIC LEBOUTEILLER

(1) C. Rey, A. Gayat, S. Pepino, *Petit dictionnaire des femmes de la Commune*, Ed. Le bruit des autres, Paris, 2013, p. 162-164
 (2) *La Revue Blanche, Enquête sur la Commune de Paris*, Ed. de l'Amateur, Paris, 2011, p. 160. (3) Idem, pp. 162-166. (4) *La Lanterne*, nécrologie de Victor Jaclard, le 17 avril 1903, p. 3

A LA FÊTE DE L'HUMANITÉ 2013

Les communardes sortent de l'oubli

Comme les années précédentes, les Amis de la Commune de Paris étaient présents à la Fête de l'Humanité les 15 et 16 octobre derniers.

De nombreux amis sont venus y acheter des livres, brochures, affiches, tee-shirts et souvenirs divers sur la Commune de 1871. C'était l'occasion de se procurer la toute dernière édition de notre association, le *Petit dictionnaire des femmes de la Commune* et de le faire dédicacer par leurs auteures, Annie Gayat, Sylvie Pépino et Claudine Rey. Cinquante exemplaires ont été diffusés pendant les deux jours de la fête contribuant ainsi à faire connaître et reconnaître plus de 800 oubliées de l'histoire de la Commune.

 YVES LENOIR



FÊTE DE LA COMMUNE 2013

Non la Commune n'est pas morte !

Le 28 septembre, comme tous les ans, l'Association Les Amis de la Commune organisait place de la Commune dans le XIII^e arrondissement de Paris, sa fête annuelle, neuvième du nom. Avec une météo qui était de la partie, nos stands furent très appréciés, en particulier celui de la littérature où l'on se pressait pour faire dédicacer *Le petit dictionnaire des femmes* par les auteures Annie Gayat, Sylvie Pépino et Claudine Rey. Nous y avons aussi réalisé une excellente vente avec nos brochures sur l'histoire, l'œuvre et la modernité de la Commune qui suscitent un intérêt toujours croissant.

Le stand des nouveaux tee-shirts (Le temps des cerises, Jean Baptiste Clément) et des foulards a reçu de nombreux acheteurs. Et que dire de la buvette où l'on se bousculait pour déguster les communards et les nombreux gâteaux confectionnés par nos Amis.

Merci aux nombreux visiteurs qui ont acheté les bons de soutien (les numéros gagnants sont en dernière page de ce bulletin) et ont ainsi contribué à l'équilibre financier de la Fête.

Charles Fernandez rappelait dans son discours que la Commune de Paris était un des moments les plus mal connus, les plus calomniés de notre histoire et pourtant un épisode passé presque immédiatement dans l'héritage du mouvement ouvrier : 72 jours pour construire un nouveau monde avec la séparation de l'église et de l'état, l'égalité des droits entre femmes et hommes, l'égalité entre français et étrangers, la défense des services publics, la réquisition des logements vacants et ateliers abandonnés et la mise en place du pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Ce fut aussi l'occasion d'écouter le groupe Nag' air, le groupe de rock « Crève-moi », Riton et son orgue de barbarie, et Francesca Solleville.

Un grand merci à tous ceux qui ont préparé activement et fraternellement depuis plusieurs semaines cette grande journée de fête populaire, de débat, de contact entre les membres de l'association, les Amis et la population du XIII^e et d'ailleurs.

Que le temps a passé vite, alors vivement 2014, que l'on remette cela ! **JOËL RAGONNEAU**



Plaque en hommage aux élus sous la Commune du XX^e arrondissement de Paris

Cet été, Mme Calandra, maire du XX^e, et notre présidente d'honneur, Claudine Rey, ont choisi le 4 septembre - date hautement symbolique- pour l'inauguration de la plaque des élus du XX^e sous la Commune de Paris en 1871.

Il tardait en effet aux élus d'inaugurer la plaque présentée lors de la montée au Mur des Fédérés.

Le jour anniversaire de la proclamation de la République, en fin de journée, la mairie nous a donc invités au dévoilement de la plaque en l'honneur des élus du printemps 1871, en présence de Mme le maire et de nombreux élus, de quelques rares habitants de l'arrondissement (avertis très tardivement) et d'une quarantaine de nos adhérents contactés par le bouche à oreille.

Jean-Louis Robert sollicité pour une prise de parole a rappelé avec émotion la permanence de la Démocratie sociale et politique en usage sous La Commune. En écho, Mme le maire a exprimé son attachement à la modernité des valeurs de la Commune et sa volonté d'en entretenir l'héritage.

Puis vient l'instant du dévoilement de la plaque effectué de concert par Mme Calandra et nos présidents, instant solennel relevé comme il se doit, lors de chaque inauguration, par la présence du drapeau de la Commune.

La plaque de marbre apposée au-dessus de la porte de la salle des mariages et de celle préexistante de Gabriel Ranvier, rappelle avec force conviction :



Le verre de l'amitié est venu clôturer à la satisfaction générale cette belle et tant attendue cérémonie.



Notre exposition, « Les Dieppois pendant la Commune de Paris », fruit d'une année de recherches et de travail de notre ami Guy Décamps, a été présentée dans différents lieux de la ville depuis sa réalisation. Elle vient d'être accueillie pour la première fois dans la nouvelle salle d'expositions du Centre social Oxygène de Neuville-les-Dieppe, du 14 mai au 28 juin 2013 .

Le vernissage chaleureux s'est terminé en chansons grâce à notre chorale, après les discours du maire de Dieppe, Sébastien Jumel, et du président du Centre social, Patrick Buisson.

Le 21 Mai, Jean-Louis Robert, notre historien-coprésident, a animé deux conférences illustrées : la première dans les locaux du Collège Albert Camus, face aux trois classes de 4^e et la



Petites nouvelles de Dieppe

seconde, le soir, dans la petite salle de conférence du Centre social ; nous étions presque quarante à nous y tenir serrés pour entendre l'histoire de la Commune avec des éclairages passionnants. Merci Jean-Louis.

Les jours suivants, les élèves de 4^e du Collège Camus sont venus étudier attentivement le contenu de notre expo afin de répondre à un questionnaire établi par leur professeur. La classe de CM2 de l'école voisine, elle aussi, a cherché dans les différents panneaux les réponses à un questionnaire que nous leur proposons avec leur professeur. Moments d'échanges rares.

D'autres visiteurs isolés ou en groupes sont venus pour voir ou revoir cette expo au contenu très riche.

Quelques panneaux ont été montrés sur notre stand à l'invitation du PCF, le 23 juin, lors de sa fête populaire.

Grâce à la qualité de cette exposition, des liens se nouent

et des prolongements s'effectuent. Ainsi, l'atelier Mosaïque de l'Ecole des Arts du Centre social a réalisé un portrait de Louise Michel ; il sera installé dans le petit square dédié à sa mémoire, le 28 septembre 2013 à 16 h, en présence du maire de Dieppe. Et les élèves de l'atelier Théâtre ont quant à eux prévu d'y réciter des poèmes écrits par Louise Michel ; ce sera donc encore l'occasion de parler et de chanter la Commune.

Cette expo nous a aussi permis d'entrer en contact avec la commune de Feytiat (ville proche de Limoges) qui nous invite le 9 novembre 2013 en Limousin pour le vernissage d'une exposition sur la Commune.

Et enfin, elle sera montrée pour la première fois à la fête de *l'Humanité* à Rouen, à la demande du PCF, le samedi 23 novembre 2013, la veille de notre banquet annuel à la Ferme du Val de Bures.

Jean-Louis a retrouvé pour nous des noms de jeunes dieppois partis travailler à Paris et qui ont été condamnés comme communards. Notre souhait est que l'un d'entre nous, à l'image de Guy, ait le courage d'entreprendre la recherche de leurs possibles descendants ; un nouveau chantier en perspective.

 NELLY BAULT

Lecture de poèmes par des enfants pour l'inauguration d'un portrait de Louise Michel en mosaïque (voir page suivante)



NEUVILLE-LES-DIEPPE UN PORTRAIT DE LOUISE MICHEL EN MOSAÏQUE

Après l'expo en mai « Les Dieppois pendant la Commune de Paris » à Neuville-les-Dieppe, Catherine Bottineau de l'école des arts du centre Oxygène a réalisé pour notre comité un portrait de Louise Michel en mosaïque qui a été apposé, le 28 septembre 2013, dans le square Louise Michel, inauguré en 2009. Le maire Sébastien Jumel nous a de nouveau fait l'honneur de participer à la cérémonie d'inauguration qui s'est terminée par des chansons de nos choristes, des poèmes de Louise sélectionnés et lus par trois enfants de l'atelier-théâtre et par un pot avec les habitants du quartier du Bout du Quai.

Cette initiative, certes modeste, nous a permis une fois de plus d'évoquer la Commune de Paris.

 **GUILAINE MAISSE**

Catherine Bottineau
devant son œuvre



Visites du Paris communard pour nos adhérents collectifs

Les visites du Paris communard permettent de faire connaître l'histoire, l'œuvre et la modernité de la Commune d'une manière vivante et ludique. En septembre dernier, nous avons effectué deux de ces visites avec des organisations adhérentes collectives des Amies et Amis de la Commune de Paris.

Le mercredi 25, nous avons accompagné pendant trois heures des syndicalistes de l'entreprise Coca Cola, membres de la FNAF (Fédération nationale agroalimentaire et forestière) CGT, avec lesquels nous avons visité Montmartre et le cimetière du Père-Lachaise.

Quatre jours plus tard, dimanche 29 septembre, nous avons reçu des amis de la FAL (Fédération des associations laïques) de Roubaix (Nord) pour une visite de la journée entière, de Montmartre au siège des

Amies et Amis de la Commune en passant par la place de la République, l'Hôtel-de-Ville et la place de la Commune.

Ces deux journées ont été enrichissantes pour tous les visiteurs qui ont exprimé leur satisfaction, notamment en achetant de nombreux livres et brochures au siège de notre association.

Merci encore à nos amis de la FNAF CGT et de la FAL de Roubaix.

 **YVES LENOIR**

Les visites du Paris communard peuvent se faire en autocar ou en utilisant les transports en commun. Leur durée peut être d'une demi-journée ou d'une journée entière. Elles peuvent concerner un quartier de Paris et, dans ce cas, se faire à pied. Nous invitons nos amis intéressés à prendre contact auprès de notre association.

Le conseil d'administration de l'association

Nous avons tenu, le 19 octobre, notre CA qui nous permet de faire un bilan et de parler de ce que nous souhaitons mettre en avant dans nos activités pour faire connaître la Commune et ses valeurs.

Joël Ragonneau, notre co-président, a dressé le bilan des diverses actions entreprises pour la réhabilitation des communnards. Les résultats obtenus grâce à notre ténacité sont nombreux (poses de plaque dans les mairies d'arrondissements, dans des villes de banlieue et de province). Nos diverses demandes de rendez-vous auprès de la présidence de la République, du Sénat, de l'Assemblée nationale, nos courriers aux ministères n'ont pas toujours été suivis de réponses significatives. Lorsque nous avons été reçus, nous avons été écoutés, mais pas entendus. Nous voulons rappeler à nos interlocuteurs que nous attendons des réponses sur nos

diverses propositions. Nous sommes fiers d'avoir effectué ce travail sur la réhabilitation et nous le poursuivrons au quotidien, mais ce que nous voulons maintenant c'est mettre en avant l'oeuvre de la Commune qui a pris de multiples mesures sociales et a su faire qu'une véritable démocratie existe durant la Commune dans des conditions extrêmement difficiles. Comment l'a-t-elle réalisée dans la vie, dans les entreprises ? Comment faire vivre la démocratie communarde en restant sur notre terrain associatif ? Nos initiatives seront guidées par ce thème et notre carte d'adhérent pour 2014 mettra l'accent sur ce que fut la démocratie pour les communnards. Une très riche discussion a eu lieu sur ces questions.

Nos commissions ont présenté leurs différentes initiatives et l'écho qu'elles ont rencontré auprès de divers publics. Nous pouvons nous dire après tous ces débats que la Commune n'est pas morte et nous n'avons pas fini de puiser des exemples dans son oeuvre.

 **FRANÇOISE BAZIRE**

L'assemblée générale extraordinaire de l'association

Le 19 octobre, nous avons tenu cette assemblée sur la proposition faite, lors de l'A.G. du 20 avril dernier, du changement de nom de notre association. La discussion fut passionnée et constructive. Il nous paraît important de mettre en avant les femmes et leur rôle dans la société. En l'affirmant clairement dans le nom de notre association, nous serons parmi les premiers à mettre en avant la reconnaissance des femmes et de leurs actions, comme l'avait fait la Commune. Nous avons donc adopté la féminisation du nom de **notre association qui désormais s'appelle :**

« **Les Amies et Amis de la Commune de Paris - 1871** ».

 **FB**

Voyage au Luxembourg

DU 12 AU 13 OCTOBRE 2013

Partis très tôt de la place d'Italie le samedi 12 octobre 2013, nous arrivons à Vianden, au coeur des Ardennes luxembourgeoises quatre heures plus tard. L'accueil chaleureux du maire de Vianden est le coup d'envoi de notre séjour. Le maire retrace brièvement l'histoire de Vianden — en évoquant naturellement Victor Hugo — avant de nous convier au verre de l'amitié.

Le déjeuner est l'occasion de renouer avec nos Amis de la Commune du Luxembourg, et d'apprécier un buffet de qualité dans un restaurant typique du bourg de Vianden, proche de la mairie et du musée Victor

Hugo. Nous profitons de l'après-midi pour visiter la maison de Victor Hugo au bord de l'Our. Les responsables ouvrent non seulement le musée pour nous, mais ils organisent une visite guidée d'un grand intérêt. Il va sans dire que Victor Hugo laisse des souvenirs mémorables dans ce coin des Ardennes. Et aujourd'hui encore, Vianden cultive la mémoire hugolienne. Pendant son exil de la France bonapartiste, Victor Hugo fait plusieurs courts séjours à Vianden dans le cadre de ses voyages sur le Rhin (en 1862, 1863, 1864, et 1865). Devenu réfugié politique après la Commune de Paris, il séjourne du 8 juin au

22 août 1871, avec sa compagne Juliette Drouet, à Vianden où il est accueilli triomphalement par la population. Cette maison d'exil de deux étages est un musée depuis 1935, et pour le cinquantième de la mort de Victor Hugo, elle fait l'objet d'une rénovation muséographique complète (voir le site victor-hugo.lu).

En fait, Vianden c'est un peu la ville de Victor Hugo car il est partout ! Un buste par Rodin trône sur le pont sur l'Our, sans parler des enseignes des hôtels, des restaurants et des magasins. Une visite pédestre de Vianden, sous un beau soleil automnal, nous occupe le reste de l'après-midi, et ceci à la veille de la foire aux noix.

En soirée, nous dînons à





Buste de Victor Hugo

l'Hôtel Français, situé dans le vieux Luxembourg-Ville. C'est un moment privilégié avec nos amis luxembourgeois. Dans une atmosphère pleine de convivialité Danielle Kies nous parle des activités du Comité Luxembourgeois de notre Association.

Le dimanche matin est consacré à la visite guidée de Luxembourg-Ville, tout particulièrement la ville historique avec ses fortifications dues à Vauban, ainsi que le quartier de l'Europe, ultra moderne et en pleine expansion. Mais le moment fort de cette visite a lieu au cimetière de Pfaffenthal (des bons malades) où est érigé un monument devenu symbole de la Commune de Paris (cf. l'article de Georges

Beisson, « Les communards luxembourgeois » dans notre bulletin n°53, 2013). C'est Henri Wehenkel, historien et ami de la Commune, qui nous résume l'histoire du cimetière et du monument.

Après cette matinée riche en découvertes, nous quittons le Luxembourg pour rejoindre la Lorraine. Près de Thionville, un copieux déjeuner nous attend dans une auberge accueillante. Puis, nous nous rendons à Neufchef, toujours en Lorraine, pour visiter la mine de fer locale et son écomusée. Une visite guidée d'environ 1h30, conduite par d'an-

ciens mineurs, nous permet de mieux comprendre l'évolution du travail des mineurs de fer, ainsi que les dangers inhérents à cette profession, depuis 1820 jusqu'à la fermeture de la mine à la fin du XX^e siècle.

Nous reprenons la route pour Paris où nous arrivons place d'Italie devant la mairie du XIII^e arrondissement à l'heure prévue. C'est la fin d'un beau voyage, toujours convivial avec les amies et amis de la Commune.

 **MARC LAGANA**



Panthéon Louise Michel plébiscitée par les internautes

Le président de la République annoncera « d'ici à la fin de l'année » le nom de la ou des personnalités qui entreront au Panthéon prochainement. Il s'agirait de « *femmes du XX^e siècle, qui, toute leur vie, sont restées fidèles aux valeurs de la République et qui ont manifesté cette fidélité au travers d'engagements dans l'un ou l'autre des conflits mondiaux* », recommande le rapport du Centre des monuments nationaux (CMN), remis à François Hollande, le 10 octobre. Philippe Béval, président du CMN, propose la candidature de « *personnalités issues de la Résistance ou de la déportation qui ont poursuivi leur parcours dans des actions de transformation de la société* ». Si l'on s'en tient à ces critères historiques, notre chère Louise Michel devra encore attendre pour entrer au Panthéon malgré ses bons résultats obtenus lors de la consultation organisée, en septembre, sur le site internet du Centre des monuments nationaux. En effet, Louise Michel (1830-1905) est arrivée à la troisième place des personnalités les plus souvent citées par les internautes, derrière Olympe de Gouges (1748-1793), pionnière du féminisme, et la résistante Germaine Tillion (1907-2008).

■ JOHN SUTTON



Besançon Ouverture de la maison de Victor Hugo

La maison natale de l'écrivain a ouvert ses portes au public le 13 septembre dernier. Victor Hugo est né le 26 février 1802, au premier étage de cet immeuble, au-dessus de la pharmacie Baratte qui a retrouvé ses boiseries d'origine à cette occasion. Il n'y a vécu que six semaines, son père, le chef de bataillon Léopold Hugo, étant rapidement muté à Marseille.

« *Victor Hugo est né à Besançon au hasard d'une garnison, mais sa grand-mère vivait à Dôle, dans le Jura, et il ne faut pas croire qu'il a renié sa ville natale* », souligne Jean-Marc Hovasse, biographe de l'écrivain et conseiller scientifique du projet bisontin. « *La maison Victor Hugo à Besançon, cela a un sens, car c'est aussi la ville de Pierre-Joseph Proudhon, Charles Fourier et Charles Nodier, qui a intégré Hugo au cercle des Francs-comtois de Paris* », ajoute-t-il. Pour montrer que ses combats restent d'actualité, un espace d'exposition a été réservé aux quatre partenaires du projet : Reporters sans frontières pour la liberté d'expression, ATD-Quart monde pour la lutte contre la misère, l'Unicef pour les droits de l'enfant et Amnesty International pour la liberté des peuples. ■ JS

Maison natale de Victor Hugo :

140 Grande-Rue 25000 Besançon. Tél : 03 81 87 85 35.

Site internet : www.besancon.fr/victorhugo



ELOI VALAT
LA SEMAINE SANGLANTE
DE LA COMMUNE DE PARIS

Après *Le Journal de la Commune* et *L'Enterrement de Vallès*, voici *La Semaine Sanglante*, dernier volume de la trilogie consacrée à la Commune de Paris par Eloi Valat, dédié aux morts de la Semaine sanglante.

La préface de Marie-Hélène Roques, spécialiste de Jules Vallès, insiste, dans une belle langue limpide, sur les tensions poussées à l'extrême de cette semaine tragique. Les citations de l'auteur de *L'Insurgé* sont magnifiques.

Le texte commence en coup de poing avec l'ignoble citation de Thiers : « ... *Nous avons écrasé cette faction détestable ; et nous l'avons écrasée, j'espère, pour longtemps.* », suivent en alternance les rapports militaires de Mac Mahon imprimés en noir et différents textes des communards imprimés en rouge.

L'auteur choisit de nous assommer, en terminant par différentes lettres de dénonciation ! Il fallait cela, sans

doute, pour rendre compte de l'horreur de cette tragédie.

Les dessins d'Eloi Valat montrent le courage du peuple héroïque, les sans-grade épuisés, moribonds, ensanglantés, les femmes vaillantes, les armes à la main, et même les chevaux, eux aussi victimes du massacre. Les traits sont drus, concis, forts, le rouge est partout, même la fumée de la cigarette d'un militaire versaillais devant les cadavres est rouge sang !

Dans cette boucherie, la lettre d'adieu déchirante de Charles Delescluze à sa sœur, et sa marche vers la mort consciente, héroïque, sommet de la noblesse, nous rend l'image d'une humanité qu'aucune baïonnette ne peut détruire !

Extrait : *Souvenirs d'un membre de la commune*, Francis Jourde

« ... *Delescluze, du même pas grave et mesuré, marchait, sans se soucier des projectiles qui éclataient autour de lui,*

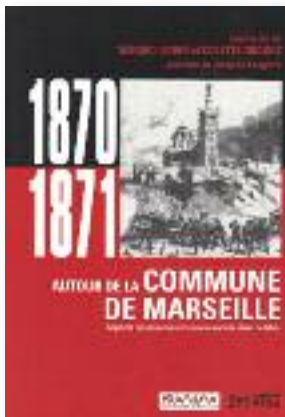
dans la direction de la barricade.[...] Nous étions arrivés à vingt mètres de la barricade, je suppliai Delescluze de s'arrêter, mais en vain.

Ceux qui voulurent le suivre tombèrent autour de lui. Sans hésitation, sans précipitation, Delescluze s'engagea dans le chemin couvert de la barricade. Il avait écarté son pardessus. Sur sa poitrine découverte, l'écharpe rouge à franges d'or de membre de la Commune le désignait, comme une cible, à l'ennemi massé à deux cents mètres. Le feu des Versaillais redoubla d'intensité. Delescluze put faire quelques pas encore sur la place du Château-d'Eau. Devant nous le soleil disparut, se voilant dans des nuages d'or et de pourpre. Quelque chose comme un déchirement immense, lugubre, se fit entendre... Delescluze venait de tomber foudroyé !... »

ANNICK FENSCH

Editions Bleu Autour (2013)





AUTOUR DE LA COMMUNE DE MARSEILLE

La mémoire sur la Commune de Marseille, qui fut la première proclamée, s'était peu à peu effacée et c'est à l'occasion du 140^e anniversaire de la Commune de Paris, à travers textes et documents retrouvés (personne, entre 1871 et 2009, n'avait consulté les dossiers des communards condamnés) et la reconstitution du procès de Gaston Crémieux, que les auteurs décident de faire entendre ce que fut la Commune de Marseille.

Le rétablissement de certains faits ignorés les conduit à mieux faire connaître ces douze jours qui marquèrent l'histoire de la ville et de leur héros, Crémieux, instigateur de ce mouvement, fusillé le 30 novembre 1871, alors que la situation s'était rétablie depuis longtemps. On arrête et condamne jusqu'en 1875.

On y retient que les ouvriers s'ex-primaient pour la plupart en occi-

tan, ce qui accentuait les différences de culture entre Paris et Marseille, les journaux étant rédigés en français, peu en occitan. Un autre obstacle : la guerre est plus lointaine pour les Marseillais qui n'ont pas connu les longs mois de siège des Parisiens.

La Ligue du midi pense que seul le midi libre pourra sauver le nord et présente un programme politique et social précurseur.

Des études sur les mouvements communaliste et ouvrier apportent des éléments précieux pour comprendre l'évolution des faits avant, pendant et après la Commune.

De nombreux historiens ont collaboré à l'écriture, marquant ainsi l'intérêt qu'ils ont pour la Commune de Marseille. Cet ouvrage n'est pas destiné aux seuls Marseillais. Il apporte une somme de connaissances sur les raisons de l'échec, mais surtout sur l'espoir qu'elle a suscité par ses actions et ses propositions d'avant-garde.

ANNETTE HUËT


Sous la direction de Gérard Leidet et Colette Drogosz, éditions Syllepse (Paris) et Promeno (Marseille), collection Histoire : Enjeux et débats.

COURBET AU BORD DU LAC LÉMAN

« Courbet a quitté Ornans, il cherche à établir une installation sur la frontière la plus

proche de son pays, et se met à l'abri pour le futur procès de la Colonne », peut-on lire dans un rapport de police du 25 août 1873, cité dans le livre de David Bosc. L'auteur y décrit de manière vivante et dans un style alerte les quatre dernières années du peintre à la Tour-de-Peilz, au bord du lac Léman. Courbet s'est réfugié en Suisse pour fuir la « Justice » française qui l'accuse d'être responsable de la destruction de la colonne Vendôme, pendant la Commune. « Aujourd'hui, j'appartiens nettement, tous frais payés, à la classe des hommes qui sont morts, hommes de cœur et dévoués, sans intérêts égoïstes, à la République », écrit Courbet le 23 juillet 1873. Hommage aux victimes de la répression ? A coup sûr. Vision prémonitoire de sa mort proche ?

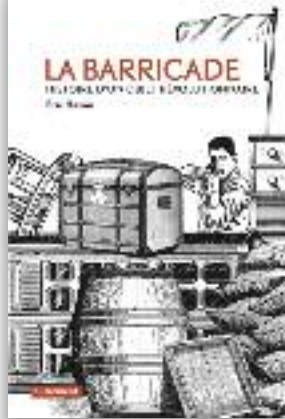


Peu probable au vu de l'activité débordante de Courbet : il peint énormément, raffole des baignades dans le lac Léman, participe à la chorale du village, fréquente les cafés et les auberges en compagnie de ses amis... « *C'était une table disparate d'anciens de la Commune qui achevaient de déjeuner. Il y avait Vuillaume, Cluseret, Alavoine, Chardon, Arnould, Protot, dont le visage fut affreusement mutilé sur la barricade de la Fontaine-au-Roi et aussi Slom, dessinateur polonais qui fera le portrait de Courbet sur son lit de mort* », note David Bosc, comme s'il avait assisté à la scène. 


La claire fontaine, Verdier (2013)

LA BARRICADE, HISTOIRE D'UN OBJET RÉVOLUTIONNAIRE ERIC HAZAN

Après son excellente histoire de la capitale (*L'Invention de Paris*, Points-Seuil) et celle de la Révolution française (La Fabrique), Eric Hazan part à l'assaut de la barricade, devenue l'emblème de toutes les révolutions. Il nous apprend que la première véritable « journée des barricades » est organisée à Paris, le 12 mai 1588, par le duc de Guise, chef de la Ligue, parti des catho-



liques extrémistes. Les témoins de l'époque décrivent des amas de « *charrettes renversées, de pavés, de meubles variés, et surtout de barriques remplies de terre* », qui donnèrent leur nom à ces constructions hétéroclites. Barricades des canuts à Lyon en 1831 et 1834, barricades érigées dans toute l'Europe en 1848, celle du faubourg Saint-Antoine contre le coup d'État du 2 décembre 1851 sur laquelle le représentant du peuple Alphonse Baudin sacrifia sa vie en prononçant ces

paroles devenues célèbres : « *Vous allez voir comment on meurt pour vingt-cinq francs !* », soit le montant de la solde d'un député sous la Deuxième République. Et la Commune, me direz-vous ? L'auteur y consacre un chapitre, qui commence par cette phrase : « *La barricade n'est entrée en jeu que durant la dernière semaine, mais c'est pourtant elle dont on se souvient, elle qui reste le symbole de la Commune de Paris.* » « *Comment en est-on arrivé là, à cette semaine tragique alors que la Commune avait bien des atouts, des armes, des forts, des canons ?* », s'interroge Eric Hazan. Pour lui, les explications ne manquent pas : l'isolement de Paris après l'échec des Communes de Marseille, de Narbonne et de Limoges, les dissensions dans le mouvement parisien, l'impréparation de la défense, l'absence de chef militaire... 

Éditions Autrement (2013)

BIBLIOTHEQUE DES AMIES ET DES AMIS DE LA COMMUNE

- *Un fonds ancien riche, des nouveautés*
- *Des outils de recherche*

CONSULTATION SUR PLACE LE MERCREDI DE 14 H à 17 H
(sur rendez-vous, s'adresser au secrétariat)

La Commune

DANS CE NUMÉRO



Édito . 2

Histoire

- L'enseignement sous la Commune . 3
- La Commune dans les manuels scolaires (I) . 6
- Regard sur un quartier paisible . 12
- Les mitrailleuses pendant la Commune (I) . 14
- Anna et Victor Jaclard . 18

Notre association

- Fête de l'Humanité 2013 . 20
- Fête de la Commune 2013 . 21
- Plaque à la Mairie du XX^e arrdt de Paris . 22
- Petites nouvelles de Dieppe . 23
- Paris communard . 24
- Le CA de l'Association . 25
- Assemblée générale extraordinaire de l'Association . 25
- Voyage au Luxembourg . 26

Actualité

- Louise Michel au Panthéon ? . 28
- Ouverture de la maison de Victor hugo . 28

Lectures

29-31

Eloi Valat (Semaine sanglante de la Commune), David Bosc (La claire fontaine), Autour de la Commune de Marseille, Eric Hazan (La barricade, Histoire d'un objet révolutionnaire)

Directeur de la publication : Claude Willard

Ont participé à ce numéro : Nelly Bault, Françoise Bazire, Georges Beisson, Annick Fensch, Charles Fernandez, Annette Huet, Marc Lagana, Eric Leboutellier, Hubert de Lefie, Yves Lenoir, Guilène Maise, Sylvie Pépino, Joël Ragonneau, Claudine Rey, John Sutton

Coordination : Michèle Camus · **Graphisme et iconographie :** Alain Frappier

Impression : Imprimerie Maugein · ISSN : 1142 4524

Le prochain bulletin (57) paraîtra en mars 2014

Date limite pour faire parvenir vos articles : 31 décembre 2013

TOMBOLA 2013

NUMÉROS GAGNANTS

PREMIER CHIFFRE : N° DE LOT
DEUXIÈME CHIFFRE : N° DE BILLET

8 5546	17 13640
42 5564	40 14251
28 5565	15 14253
34 5625	48 14273
39 5643	6 14767
26 5946	38 14862
4 5993	45 14895
2 6130	50 15146
3 6287	24 16097
60 8284	33 16095
19 8566	62 16183
22 8567	9 16709
61 9064	52 16996
12 9161	32 17084
43 9191	51 17085
59 9222	44 17089
55 9478	25 17201
53 9499	41 17203
7 9673	58 17340
57 9759	56 17344
11 9764	31 17503
36 10413	13 17511
10 11244	1 17516
46 11332	37 17581
35 11435	5 17605
47 11862	18 17672
23 12090	29 17676
27 12203	16 17699
63 12569	30 17703
49 12715	21 17712
54 12779	14 17717
20 13428	

LES AMIES ET AMIS DE LA
Commune de Paris 1871

46 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54 · FAX : 01 45 81 47 91
courriel : amis@commune1871.org | site internet : commune1871.org

Ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 17 h · Bibliothèque ouverte aux adhérents le mercredi de 14h à 17 h (sur rendez-vous)